



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les besoins des agricultrices en matière de vulgarisation dans une zone de grande culture : le Groupement de vulgarisation agricole et ménagère (G.V.A.M.) du plateau d'Evreux-St-André

Marie-Odile Cros

Citer ce document / Cite this document :

Cros Marie-Odile. Les besoins des agricultrices en matière de vulgarisation dans une zone de grande culture : le Groupement de vulgarisation agricole et ménagère (G.V.A.M.) du plateau d'Evreux-St-André. In: Économie rurale. N°95, 1973. pp. 37-41;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1973.1134>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1973_num_95_1_1134

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

En matière de vulgarisation agricole, il existe actuellement une contradiction flagrante entre l'objectif poursuivi, qui est le développement économique et humain de tout le secteur agricole, et les résultats des actions menées par les différents services du développement.

Cette constatation globale se vérifie notamment, au niveau de la vulgarisation féminine, dans une région céréalière du département de l'Eure, pour le GVAM d'Evreux St-André.

Malgré des conditions naturelles favorables au développement d'une agriculture moderne et rémunératrice, des exploitations familiales de polyproduction, de petites dimensions, côtoient de grosses entreprises céréalières ; des femmes voisines ont des conditions de vie, un travail et par là même des besoins qui diffèrent beaucoup.

Les adhérentes du GVAM étudié proviennent presque toutes des grandes exploitations. Peut-être sont-elles de ce fait plus disponibles et plus ouvertes ? Est-ce la seule raison ?

N'y a-t-il pas, dans l'organisation du GVAM, dans le choix de ses activités... et, pourquoi pas, dans la politique agricole du département, de grosses lacunes qui écartent inévitablement un groupe de femmes ?

Abstract

Vulgarization for farmers' wives : in a big farming area, the GVAM of Evreux St-André

Though agricultural vulgarization aims at developing both humanly and economically the whole agricultural sector, the various branches of such developments have often proved rather unsuccessful!. The failure is encountered in feminine vulgarization : as an example, we study the situation in the GVAM of Evreux St-André (Eure) in a cereal area. Here natural surroundings should have allowed modern and remunerative farming : small family farms are still existing, though next to big cereal farm firms. Consequently women in the very same neighbourhood are wholly different in the way they live and work, and their needs are different as well.

The feminine adherents to this GVAM come mostly from big farms. They may have more free time and be more open-minded is that why the others don't join ? Are not many of them inevitably kept away by such gaps that appear in the organization and the kind of activities selected in the GVAM and -- let us say so - the agricultural policy itself in the department ?

LES BESOINS DES AGRICULTRICES EN MATIÈRE DE VULGARISATION DANS UNE ZONE DE GRANDE CULTURE :

LE GVAM^(*) DU PLATEAU D'ÉVREUX - SAINT-ANDRÉ

par Marie-Odile CROS

En matière de vulgarisation agricole, il existe actuellement une contradiction flagrante entre l'objectif poursuivi, qui est le développement économique et humain de tout le secteur agricole, et les résultats des actions menées par les différents services du développement.

Cette constatation globale se vérifie notamment, au niveau de la vulgarisation féminine, dans une région céréalière du département de l'Eure, pour le GVAM d'Evreux St-André.

Malgré des conditions naturelles favorables au développement d'une agriculture moderne et rémunératrice, des exploitations familiales de polyproduction, de petites dimensions, côtoient de grosses entreprises céréalières ; des femmes voisines ont des conditions de vie, un travail et par là même des besoins qui diffèrent beaucoup.

Les adhérentes du GVAM étudié proviennent presque toutes des grandes exploitations. Peut-être sont-elles de ce fait plus disponibles et plus ouvertes ? Est-ce la seule raison ?

N'y a-t-il pas, dans l'organisation du GVAM, dans le choix de ses activités... et, pourquoi pas, dans la politique agricole du département, de grosses lacunes qui écartent inévitablement un groupe de femmes ?

Vulgarization for farmers' wives : in a big farming area, the GVAM of Evreux St-André

Though agricultural vulgarization aims at developing both humanly and economically the whole agricultural sector, the various branches of such developments have often proved rather unsuccessful. The failure is encountered in feminine vulgarization : as an example, we study the situation in the GVAM of Evreux St-André (Eure) in a cereal area. Here natural surroundings should have allowed modern and remunerative farming : small family farms are still existing, though next to big cereal farm firms. Consequently women in the very same neighbourhood are wholly different in the way they live and work, and their needs are different as well.

The feminine adherents to this GVAM come mostly from big farms. They may have more free time and be more open-minded is that why the others don't join? Are not many of them inevitably kept away by such gaps that appear in the organization and the kind of activities selected in the GVAM and -- let us say so -- the agricultural policy itself in the department ?

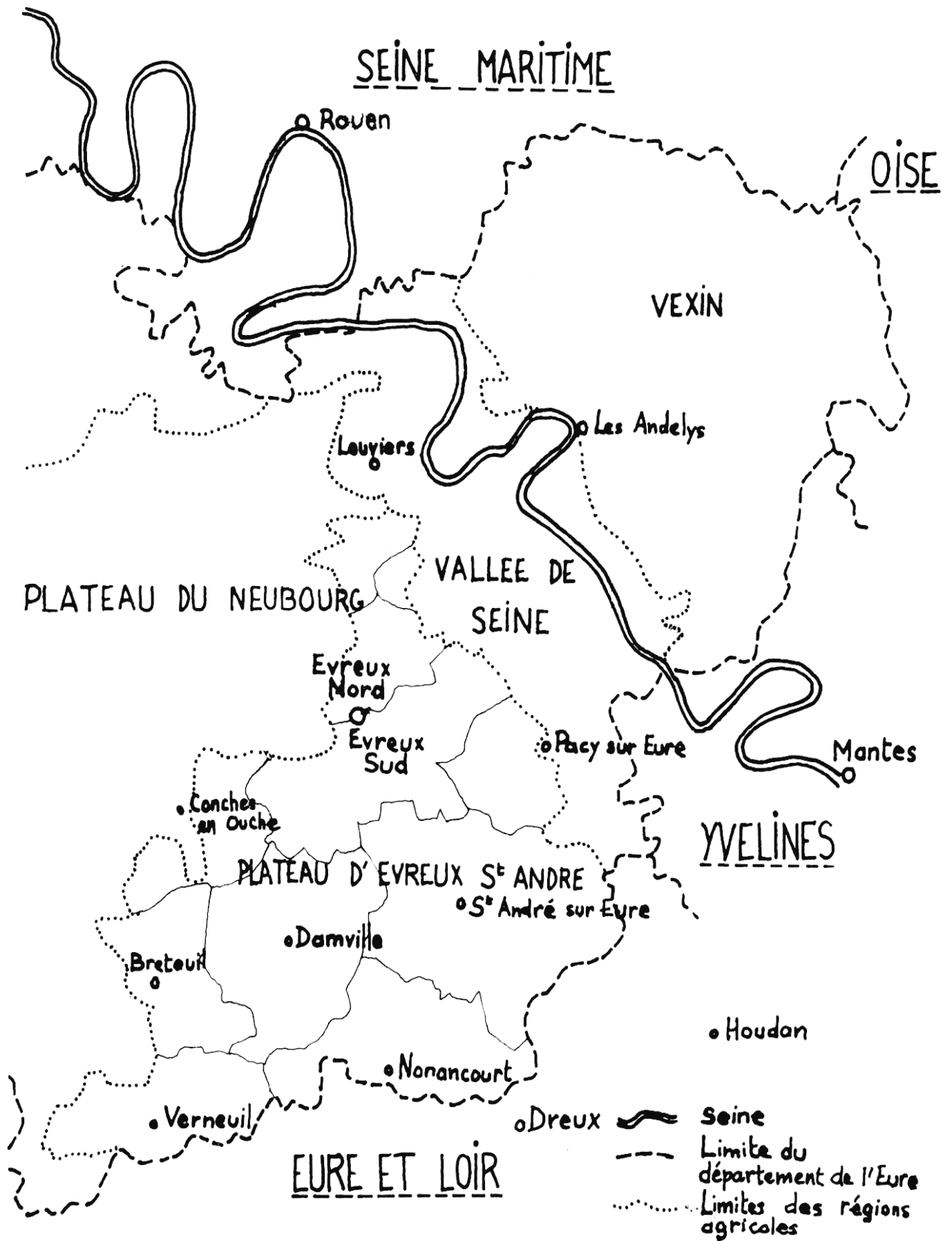
Lorsqu'on parle des profondes transformations que subit l'entreprise agricole au point de vue technique et économique, pour s'adapter aux exigences de la croissance et au libéralisme économique, on oublie parfois d'y joindre le problème humain né de la lenteur et de la disparité dans l'évolution des mentalités nécessitée par ces transformations.

Parmi les travailleurs de l'entreprise agricole, une personne a beaucoup de mal à sortir de son cadre de vie traditionnel, à définir son rôle : c'est l'agricultrice,

partagée entre ses fonctions de mère de famille, de ménagère et d'exploitante agricole.

Quels sont les besoins des agricultrices en matière de vulgarisation, quelles aides extérieures faudrait-il apporter aux femmes d'agriculteurs, pour qu'elles puissent assumer leur rôle dans une entreprise moderne ? Nous étudions ces besoins dans le cadre du GVAM d'Evreux St-André. Au sud-est du département de l'Eure, dans la petite région que l'INSEE dénomme « plateau de St-André », une zone de grandes cultures prolonge la plaine du bassin parisien.

* GVAM : Groupement de vulgarisation agricole et ménagère.



LE GVAM D'EVREUX St-ANDRE

Créé il y a une dizaine d'années, le GVAM compte actuellement 60 adhérentes. Une enquête réalisée en juillet 1971 auprès de 50 d'entre elles a donné les résultats suivants.

Les 50 exploitations enquêtées représentent une SAU totale de 4.560 ha, soit une moyenne de 91 ha par exploitation.

Répartition des exploitations par taille et par SAU

	0-19 ha	20-49	50-89	90-139	> 140	Total
Nombre d'exploitations	3	3	17	20	7	50
SAU totale	27,5	115	1.182	2.206	1.030	4.560
SAU moyenne	9	38	70	110	147	91

Les deux classes de superficie les plus représentées correspondent à deux systèmes de production différents. Alors que la catégorie 90-140 ha a un système essentiellement basé sur les céréales (avec quelquefois un hors sol), celle de 50-90 ha, compte tenu de la surface plus restreinte, associe aux céréales l'élevage (surtout vaches laitières) ou une production hors sol (volailles, lapins ou porcs).

Cette différence dans les systèmes de production va influencer le travail effectué par la femme sur l'exploitation et donc une partie des besoins liés à son rôle professionnel. Le graphique donne la répartition des tâches féminines sur l'exploitation. On se rend compte que ce sont les tâches administratives et les soins aux petits élevages, qui utilisent la plus grande partie du travail global des agricultrices.

En effet, les productions hors sol sont nombreuses sur le plateau : 28 exploitations ont des ateliers de poudeuses, poulets et lapins (25 femmes y travaillent) ;

— la mécanisation libère de plus en plus la femme des travaux extérieurs et des soins aux bovins (traite notamment) ;

— la partie administrative a pris sur les exploitations une telle importance qu'elle nécessite un travail régulier compatible avec les autres fonctions de l'agricultrice.

On note ainsi que 56 % des femmes ont la responsabilité du classement des papiers. Alors que 90 % des exploitations sont assujetties à la TVA, 38 % des femmes s'en occupent seules ; 26 % tiennent la comptabilité (dont 22 % en partie double) et ceci sur 50 % des exploitations qui possèdent une comptabilité.

Pour terminer cette présentation du groupement, il semble intéressant d'étudier simultanément les résultats concernant le travail des agricultrices avec un certain nombre de facteurs susceptibles, à priori, de jouer sur la participation ou la non-participation de la femme à un travail sur l'exploitation ou sur la nature de ce travail.

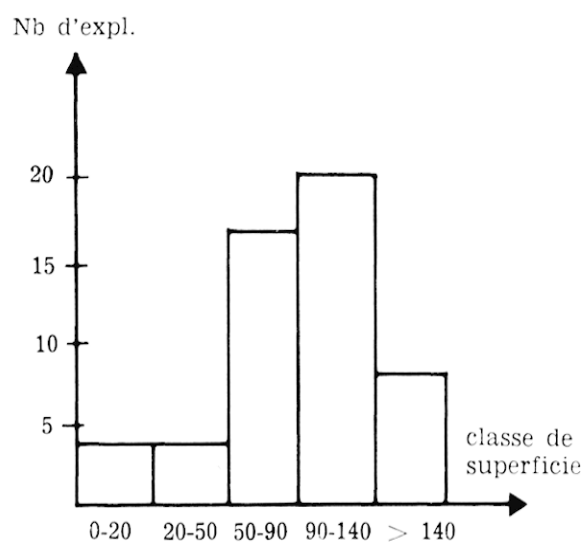
Des critères retenus, il semble bien que le système de production et le niveau de revenu, tous deux liés à la taille de l'exploitation mais aussi au degré d'évolution des exploitantes, influent le plus sur le travail féminin :

— on s'est aperçu, par exemple, que sur les exploitations céréalières atteignant le seuil de 100-110 ha, la femme ne participe pratiquement plus aux tâches de l'exploitation ;

— les femmes qui fournissent le plus gros travail se trouvent, pour la plupart, sur les exploitations possédant des productions annexes ou des bovins, exploitations dont le niveau de revenu nécessite leur participation aux activités de l'entreprise : ces exploitations correspondent le plus souvent à la classe de 50-90 ha.

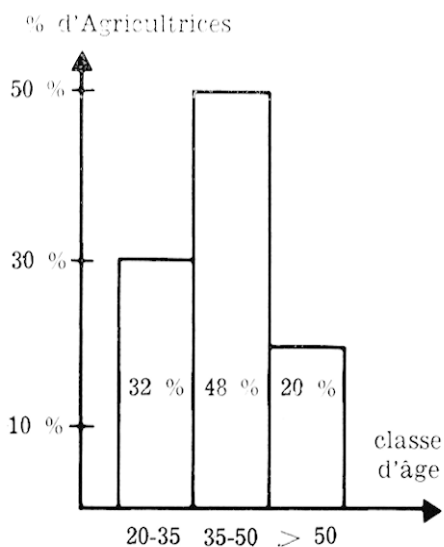
Graphique 1

Répartition des exploitations du G.V.A.M. suivant leur taille



Par contre les critères tels que l'âge des exploitantes, le nombre et l'âge de leurs enfants, ne permettent pas d'obtenir des résultats aussi nets. On a remarqué cepen-

Graphique 2
Age des exploitantes en %



dant que la catégorie la plus active se situe dans la tranche d'âge de 35-50 ans, et que les jeunes agricultrices prennent le plus souvent la responsabilité des tâches administratives qu'elles préfèrent aux travaux sur l'exploitation. Quant aux enfants, ils n'interviennent

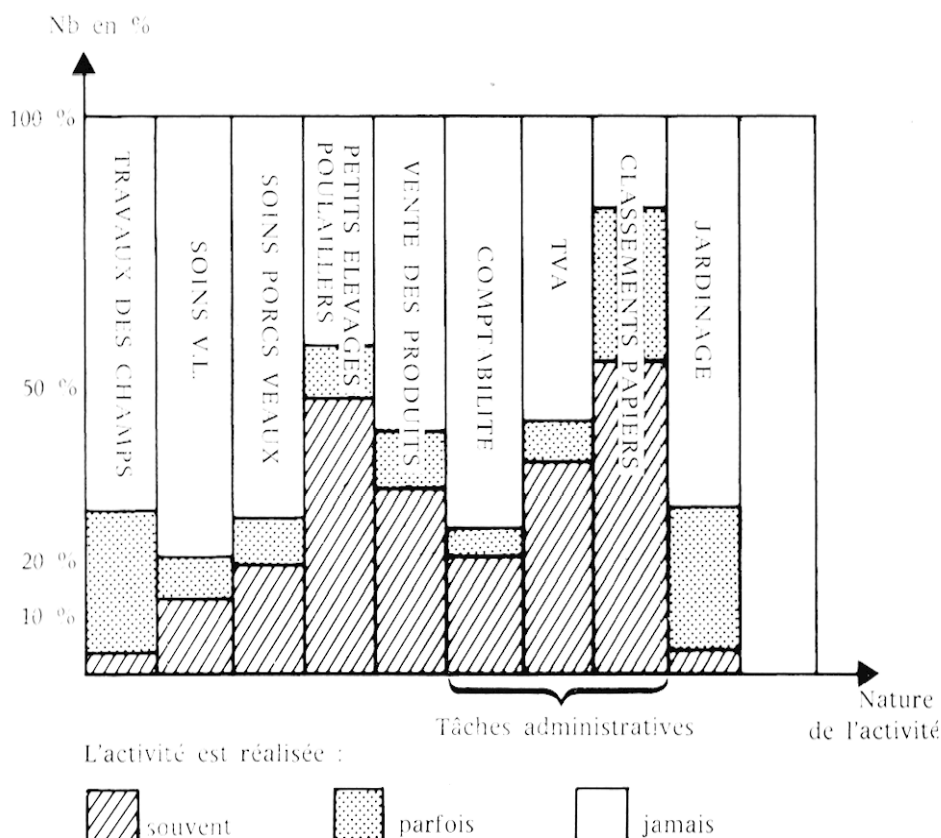
que lorsqu'ils sont petits ou nombreux (plus de 4) : dans ce cas, la femme se consacre à un travail d'intérieur comme les tâches administratives ou aux soins de petits élevages (lapins surtout) qui ne demandent pas une présence régulière et continue.

Essayons maintenant de définir les besoins des adhérentes du GVAM, en rapportant les résultats d'un sondage effectué en juin 1972 avant la réunion du conseil d'administration du Groupement qui devait établir les programmes de la prochaine année de travail.

Dans ce sondage, nous demandions aux agricultrices de faire part des réflexions et des difficultés qu'elles rencontraient sur les cinq thèmes retenus par le conseil d'administration : tâches administratives, hors sol-petits élevages, tâches ménagères, éducation-scolarité et formation-avenir.

Seules 23 réponses sont parvenues, sur les 60 questionnaires envoyés. Cette faible participation indique les difficultés que les femmes ont à s'exprimer, et à définir précisément certaines préoccupations, que cache leur malaise face à l'avenir. A ces résultats sont joints les remarques apportées par les agricultrices à notre enquête « connaissance du milieu » (juillet 1971) et formulées aussi aux différentes réunions de l'année de travail écoulée.

Graphique 3
Répartition des agricultrices
suivant la nature de l'activité (en %)



TACHES ADMINISTRATIVES

Sur 23 questionnaires remplis, 14 personnes (soit 60 %) se disent intéressées par ce travail, elles répondent aux questions posées en énonçant les difficultés rencontrées ; elles proposent des sujets d'informations, demandent des réunions ou des visites d'aménagement de bureau.

Parmi ces personnes intéressées :

— toutes sont responsables du classement du courrier, de sa rédaction, et du paiement des factures ;

— parmi elles, 2 s'occupent entièrement de la TVA et 10 tiennent leur comptabilité en partie double.

Les femmes qui ont exprimé des besoins dans ce domaine ont toutes des responsabilités d'ordre administratif. Elles représentent une catégorie d'exploitations autour de 80-90 ha. Sur les 9 personnes qui ne sont pas intéressées, 2 tiennent la comptabilité, mais elles ne sont pas motivées pour ce travail.

Les besoins exprimés par les agricultrices sont les suivants :

Améliorer les méthodes de travail et de classement pour « passer le moins de temps possible », pour « être à jour et s'y retrouver rapidement ».

Certaines femmes éprouvent le besoin d'avoir une pièce réservée ou, au minimum, une installation fonctionnelle : toutes ne l'ont pas (demandes d'informations sur les classeurs, les modes de rangement).

D'autres, disposant de ces installations, souhaiteraient revoir leur organisation. Ainsi 10 personnes ont demandé une visite d'aménagement de bureau et des rencon-

tres avec une exploitante responsable de ce travail : « On se rend mieux compte en voyant une réalisation, et puis on peut demander comment elle fait ».

Avoir une formation ou un complément d'information pour ce travail :

Ce besoin se ressent à tous les niveaux. Plusieurs femmes ont des difficultés dans la rédaction des lettres et ne savent pas remplir certains imprimés administratifs (5 demandes) : bulletins de salaire des employés, contrats d'assurance, feuilles d'impôts.

D'autres voudraient aller plus loin dans leur travail et passer aux enregistrements comptables, ou faire de la gestion, selon leur niveau. Elles souhaitent pour cela acquérir une formation qui leur semble indispensable :

— par des sessions « comptabilité partie double » (organisées par la Chambre d'agriculture) adaptées à leur niveau. Elles voudraient par la suite être aidées par un technicien pour la mise en route.

Après quelques échecs, certaines femmes souhaitent utiliser un enregistrement plus simple (carnet d'exploitation).

En dehors de la comptabilité, elles demandent aussi des informations pour comprendre le calcul de l'impôt, celui des charges sociales et leur répartition (« à qui va l'argent ? »), les conventions collectives, les différentes formes de crédit... Cet intérêt provient du fait qu'elles abordent par le biais de la comptabilité, un certain nombre de sujets sur lesquels elles ne sont pas informées.

LA COMPTABILITE N'EST PAS SEULEMENT L'AFFAIRE DES FEMMES

Les agricultrices regrettent que les maris ne communiquent pas toujours les renseignements dont elles ont besoin. Elles voudraient réfléchir sur leur mode de classement afin que les maris soient capables de retrouver seuls les papiers quand ils en ont besoin. Ces deux remarques expriment en fait un besoin d'une véritable association entre l'agriculteur et sa femme, qui nécessite de coordonner et de se soucier du travail de l'autre. Les agriculteurs lorsque la comptabilité a démarré,

ont souvent laissé leurs femmes s'en charger car ce travail demandait du temps et exigeait un minimum de formation. Petit à petit, par l'utilisation des résultats comptables comme facteur de choix dans les décisions, les chefs d'exploitation ont réalisé qu'il y avait remise en cause de leur autorité. Les femmes étaient capables de prendre position sur des problèmes d'orientation, de choix d'investissements, etc... qui jusqu'à présent étaient l'exclusivité du chef d'exploitation.